

NOTE SUR L'HABITAT DU CASSE-NOIX

(*NUCIFRAGA CARYOCATACTES*)

PAR

P. BERNARD

Les auteurs étant d'accord pour considérer le Casse-noix comme un habitant des régions septentrionales, des forêts, des hautes montagnes, nous croyons utile de faire connaître que cet Oiseau habite aussi des pays tempérés et à une altitude relativement peu élevée.

Plusieurs ornithologistes seront étonnés d'apprendre que le Casse-noix vit constamment et niche régulièrement en France dans le département du Doubs.

C'est à l'extrême frontière de l'arrondissement de Montbéliard, à une altitude de 600 à 800 mètres, sur les pentes abruptes bordant la vallée au fond de laquelle coule le Doubs, qu'il se reproduit chaque année. En suivant le cours de la rivière, de Goumois au Refrain, on le rencontre assez fréquemment; mais c'est surtout dans les endroits solitaires, peu fréquentés par l'homme, où les rochers à pic baignent leurs pieds dans l'eau, où les vieux sapins se mêlent aux noisetiers, qu'il est le plus commun. Il affectionne particulièrement les environs de La Charbonnière et du Moulin-de-la-Mort. Les rares habitants de cette partie sauvage de la vallée lui ont donné le nom de *Geai noir*.

Chose singulière, le Casse-noix des bords du Doubs n'aime pas à séjourner sur les plateaux dont la plupart atteignent 1 000 mètres et sont boisés en partie de splen-

dides Conifères, Sapins et Epicéas. Il préfère vivre à mi-côte et même dans le fond de la vallée.

Le naturaliste Brehm, en parlant de cet Oiseau, dit : « Son aire de dispersion est liée à celle du *Pinus cembra* : là où croît ce Conifère, là aussi se trouve le Casse-noix, vulgaire ».

Or, si nous consultons la *Flore des Alpes* du Dr Bouvier, président de la Société botanique de Genève, ancien vice-président de la Société botanique de France, nous trouvons que l'Arole (*Pinus cembra*) ne descend guère au-dessous de 2000 mètres.

Chez nous, dans notre vallée du Doubs, ce n'est pas à une hauteur aussi élevée que vit le Casse-noix ; mais, ainsi que nous l'avons vu, à une altitude moyenne de 700 mètres seulement. En sorte que si, avec les naturalistes, il est acquis que cet Oiseau a pour véritable patrie les pays froids et les montagnes élevées, on n'en doit pas moins conclure qu'il s'accommode aussi des climats tempérés et des altitudes moyennes.

M. A. Sahler, dans son *Catalogue des animaux vertébrés qui se rencontrent dans l'arrondissement de Montbéliard*, publié en 1863, avait déjà signalé le Casse-noix comme séjournant et nichant dans notre montagne.

Il serait intéressant de connaître s'il se reproduit aussi dans les départements du Jura et des Vosges, et à quelle altitude (1).

(1) Nous rappellerons que deux importants Mémoires sur la distribution géographique et les déplacements du Casse-noix, d'un côté en Autriche-Hongrie, de l'autre en Allemagne, en Russie, en Norvège, en Suède et en Danemark, ont été publiés dans ce Recueil par M. de Tehusi-Schmidhoffen et par M. le professeur-docteur R. Blasius. (*Ornis*, t. VIII, p. 213 à 252.)

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Ornis - Journal of the International Ornithological Committee.](#)

Jahr/Year: 1900

Band/Volume: [11](#)

Autor(en)/Author(s): Bernard Paul

Artikel/Article: [NOTE SUR L'HABITAT DU CASSE-NOIX 257-258](#)